Procès-verbal

Conseil exécutif 2025-2026
L'Association générale étudiante de droit de l'Université de Sherbrooke
Rencontre #31 - Ordinaire - Session d'Hiver 2026
Mercredi 18 mars 2026 à 20h00
Université de Sherbrooke - Local A9-146-2

Présences
Frédérique Wallis - Présidence
Mäelle Lacroix - Vice-présidence aux affaires académiques
Romy Sasseville - Vice-présidence aux communications
Samara Healey - Vice-présidence aux premières années
Élodie Roncière - Vice-présidence à l'environnement et condition étudiante
Julien Boulianne - Trésorerie
Alexandre Taschereau - Vice-présidence aux affaires professionnelles
Jacob Tanguay - Vice-présidence exécutive
Raphaël Gariépy - Vice-présidence aux affaires externes

Absence
Laurence Lascelle - Vice-présidence aux affaires sportives et sociales

Observateur
Liam Weiner-Lebleu - Membre AGED

1. **<u>Ouverture de la rencontre</u>**

   Frédérique Wallis déclare l'ouverture de la rencontre à 19h58.

2. **<u>Désignation du secrétariat</u>**

   Samara Healey propose de désigner Élodie Roncière au secrétariat.
   Julien Boulianne appuie.

AU.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Frédérique Wallis propose l'adoption de l'ordre du jour.
Julien Boulianne appuie.
AU.

4. Déclaration de conflit d'intérêts

Alexandre Taschereau déclare son conflit d'intérêt au point 10.1.

5. Vérification et adoption des procès-verbaux

CE30_PV_H26_2026_03_13

Samara Healey propose l'adoption du procès-verbal du 13 mars.
Romy Sasseville appuie.
AU.

6. Rapport des commissions

6.1. Commission électorale

Julien Boulianne explique que c'est la période des votes. En raison du grand nombre de participants qui se présentent, Julien Boulianne croit que la Commission électorale a pris beaucoup plus de travail qu'ils ne le pensaient. Il y a eu plusieurs enjeux concernant des affiches qui divulguent de la fausse information ou d'autres qui n'avaient pas la bonne taille demandée. Sinon, les élections vont bien. Les résultats sortiront le vendredi 20 mars à 12h. Les discours qui ont eu lieu hier se sont bien passés. Tous les postes, sauf la vice-présidence exécutive pendant l'automne, devraient être comblés.

Frédérique Wallis mentionne que la plateforme électorale était très simple.

7. Rapports des personnes dirigeantes

7.1. Présidence

Frédérique Wallis explique qu'elle aura plus de choses à mentionner la semaine prochaine. Jérôme Whittom a mentionné de faire le ménage du CE bientôt. Frédérique Wallis explique qu'il faudrait 5-7 boîtes pour commencer. Elle négocie le contrat avec Voltaic. Concernant les codes d'identité pour le Barreau, Frédérique Wallis explique qu'elle s'en occupe et qu'elle nous mettra à jour sous peu.

Julien Boulianne explique qu'avec l'ajout du nouveau poste d'exécutant, il faudra informer les gens en charge des rénovations qu'il faudra ajouter une chaise à la table ainsi qu'un crochet à manteau.

Frédérique Wallis explique qu'elle le mentionnera à Josée Chartier. De plus, elle explique qu'elle a reçu un courriel de Cap de l'UDES pour le 11 avril et que peu de personnes se sont impliquées.

Certains membres du CE mentionnent pouvoir être disponibles.

7.2. <u>Vice-présidence</u>

Jacob Tanguay explique que l'AG est le lundi 23 mars. Les règlements généraux ont été mis à jour, donc le site web de l'AGED devrait être mis à jour sous peu. Jacob Tanguay croit que l'AG sera terminée à 20h30.

Julien Boulianne demande quand sont les élections autonomes.

Jacob Tanguay explique que c'est la semaine après celle de l'Assemblée générale. Il explique qu'il a envoyé plusieurs documents concernant les règlements de l'AG.

Frédérique Wallis demande s'il serait utile de mentionner certains règlements avant le début de l'Assemblée Générale.

7.3. <u>Trésorerie</u>

Julien Boulianne explique qu'il souhaite discuter d'une demande de subvention pour Salzbourg en Autriche. Nous avions donné 200 $ pour un total de 800$ l'été passé. Toutefois, Julien Boulianne a reçu une demande de subvention de 500$ pour 22 personnes. Il n'est pas certain de la légitimité du nombre de participants.

Jacob Tanguay explique à Julien Boulianne qu'il peut fournir la liste des étudiants au bac pour vérifier la légitimité des étudiants présents.

Julien Boulianne est d'accord avec cette idée. Il ajoute qu'en raison du nombre de personnes, il est déraisonnable de donner 500$ par personne. Il explique qu'il serait prêt à communiquer avec Mathieu Devinat, le professeur chargé de l'activité. Julien Boulianne explique que l'année passée cette demande avait été traitée au début du prochain mandat et il croit que cela devrait être fait de nouveau.

Les membres du CE sont d'accord de le déplacer au prochain mandat.

Julien Boulianne explique à Romy Sasseville qu'il lui enverra des photos à publier concernant le Souper Tournant et le prix de collaboration de l'année de la FEDQ gagné pour le CDAI et le CDF.
Julien Boulianne demande si le défilé de mode avait d'autres revenus.

Romy Sasseville explique qu'elle n'est pas certaine.

Julien Boulianne explique que le trésorier du défilé n'avait pas encore tout comptabilisé. Toutefois, Julien Boulianne explique qu'ils viennent de recevoir la facture de 10 000$ du Granada, mais qu'il croit qu'il y aura un déficit de 1000-2500$. L'année passée, ils avaient réussi à avoir plus de commandites et de collaborations avec des cabinets que cette année. Cette année, le comité n'a que quelques commandites. Il ne peut pas payer la salle en ce moment, puisque les fonds sont insuffisants. Il attend de recevoir plus d'informations du trésorier du Défilé de X Show D'la Fac.

Romy Sasseville en discutera avec le trésorier du défilé de mode et les autres membres.

Julien Boulianne explique que le montant officiel que le comité casino a fait après taxes est de 200,61$.

Il explique qu'il va faire un compte-rendu du Grand Banquet quand tout sera payé.

7.4. <u>Responsable aux premières années</u>

Samara Healey explique que beaucoup de première année sont motivés par les élections. Plusieurs ne comprennent pas comment les élections fonctionnent et qu'il serait utile de publier un élément sur ceci.

7.5. <u>Responsable aux affaires externes</u>

Raphaël Gariépy explique que le propriétaire de la Tequileria ne l'a pas encore contacté concernant les frais en raison du manque de personnes. Il mentionne également qu'il est possible qu'il faille payer une bouteille de jus.

Sim'ONU approche. Tout le monde a son passeport. La vente des plantes a été bénéfique!

7.6. <u>Responsables aux communications</u>

Romy Sasseville demande s'il y a certains trucs à proposer pour la prochaine personne qui sera VP communication.

Jacob Tanguay propose de faire un formulaire pour connaître l'opinion des étudiants.

Raphaël Gariépy explique qu'il serait pertinent de changer la date, peut-être plus près de la fin de l'année et un vendredi. Il explique aussi qu'il y a parfois des panélistes, car certains qui ne participaient pas aux enchères pouvaient trouver cela long.

Samara Healey explique que le système pour les billets était quand même compliqué. Il serait pertinent de donner une période de temps stricte pour vendre son billet et ne pas accepter le reste.

Julien Boulianne et Élodie Roncière expliquent que certains commentaires ressortis étaient le fait que plusieurs qui connaissent moins le CE ont moins ressenti le "Roast du CE".

Jacob Tanguay pense qu'il serait préférable de mettre des codes QR pour les bids.

Frédérique Wallis explique que le 5@7 était peut-être trop long. Elle explique qu'il pourrait peut-être y avoir des prix.

Certains membres du CE expliquent que le Grand Banquet avait comme but de s'éloigner de ce concept.

Maëlle Lacroix explique qu'il pourrait y avoir plusieurs prix.

Jacob Tanguay croit qu'il faut s'éloigner des prix.

Raphaël Gariépy croit qu'il pourrait y avoir des prix FDEQ à des comités et des nominations.

Plusieurs sont d'accord avec cette idée.

Julien Boulianne explique qu'il croit qu'il faudrait s'éloigner de l'implication, et que c'est vraiment vu par la communauté comme une soirée de fin d'année festive.

Élodie Roncière et Raphaël Gariépy discutent de la manière dont la soirée était animée.

Maëlle Lacroix mentionne qu'il serait pertinent de ne pas le faire pendant la campagne.

7.7. <u>Responsable aux affaires sociales et sportives</u>

Aucun rapport, puisque Laurence Lascelle est absente.

7.8. <u>Responsable aux affaires académiques</u>

Maëlle Lacroix explique qu'elle a discuté avec un professeur et qu'elle n'aura pas de plainte officielle à faire.

7.9. Responsable aux affaires professionnelles

Alexandre Taschereau explique que deux étudiants de l'Université de Montréal voudraient faire un tournoi de golf conjoint avec l'AGED. Il va rencontrer les personnes contact avec Julien Boulianne la semaine prochaine.

Julien Boulianne et Alexandre Taschereau mentionnent qu'ils ne sont pas sûrs que l'ADDUS soit intéressé par cette collaboration.

Raphaël Gariépy demande les avantages de cette collaboration.

Alexandre Taschereau explique qu'il n'est pas certain, mais que lui et Julien Boulianne en sauront plus lors de la rencontre.

7.10. Responsable à l'environnement et à la condition étudiante

Élodie Roncière demande plus de précisions concernant la poubelle.

Élodie Roncière explique que le comité Droit vers l'Avenir à un autre événement cette année, qu'il y aura une surprise et qu'il se produira le 9 avril 2026. Elle explique également qu'il y aura un événement le 30 mars 2026.

Élodie Roncière explique qu'il y aura probablement un autre événement de course en collaboration avec Laurence Lascelle.

Jacob Tanguay propose de supprimer le point 9.1
Élodie Roncière appuie.
AU.

8. Période de questions des membres

9. Affaires anciennes

9.1. Paiement Grand Banquet

10. Affaires nouvelles

10.1. Excédent budgétaire du CDAI

Julien Boulianne explique que c'est un point qui avait été abordé à l'automne. Le CDAI fait son propre argent. Loïc Godbout avait demandé de transférer cet argent pour le bal. Toutefois, cette fois, Loïc Godbout explique que rien n'encadre le budget excédentaire pour le comité et demande donc de garder l'argent supplémentaire pour le comité pour l'année prochaine.

Jacob Tanguay explique que la même situation survient présentement dans le comité du droit notarial. Selon lui et selon ce qui a toujours été fait par le passé, les excédents se retrouvent dans le compte de l'AGED.

Julien Boulianne explique que rien ne l'encadre dans les règlements. Il explique que Loïc Godbout aimerait que l'argent aille à son successeur, mais qu'il comprend si ce n'est pas possible.

Frédérique Wallis explique qu'accorder ceci à Loic Godbout serait de leur accorder un grand privilège.

Jacob Tanguay explique que puisque le comité travaille pour son argent, il est en effet dommage qu'il n'ait pas les répercussions positives sur celui-ci.

Julien Boulianne explique que l'AGED n'est jamais dans la situation favorable quant à l'argent. Il serait utile d'au moins avoir les revenus excédentaires. Si eux le demandent, plusieurs comités le demanderont peut-être.

Élodie Roncière appuie ce que Julien Boulianne a dit.

Julien Boulianne propose que le CE suggère au CA de ne pas octroyer le montant restant de la case budgétaire au comité pour le mandat 2026-2027, pour ne pas créer de précédents, afin de respecter la coutume bien établie.
Élodie Roncière appuie.
AU.

11. <u>Affaires diverses</u>

12. <u>Huis-clos statutaire</u>

13. <u>Date de la prochaine rencontre</u>

Frédérique Wallis annonce la date de la prochaine rencontre le 25 mars 2026 à 20h.

14. <u>Ajournement de la rencontre</u>

Frédérique Wallis déclare la fermeture de la rencontre à 21h.